

**Association des parents d'élèves de l'Ecole Communale
d'Hennuyères**

Procès verbal de la séance du 18 octobre 2017

Présents : Mr Joseph Trenson, Mme Sabine, Mme Valérie, Nicolas Jacquet, Sandrine Flament, Bénédicte Mélon, Isabelle Beaussart, Stéphanie Herman, Vero Bortels, Emmanuel Quivron, Sylvie Themelin, Céline Uyttenhoven, Xavier Joinneau, Cindy Decooman,

1ère partie à 20h00 :

1. Le cour de néerlandais facultatif :

Il y a 3 groupes : un pour les 3^{ème} maternelle, un pour les 1^{ère} et 2^{ème} année, un pour les 3^{ème} et 4^{ème} primaire. Les cours sont de octobre à mai, 2h par semaine.

2. La garderie:

Tout se passe bien pour la garderie. Grâce à l'augmentation des frais de garderie, la commune pourra récupérer de 8000 à 9000 euros et ainsi faire face aux frais liés à la garderie (personnel, frais de chauffage, frais du bâtiment, ...).

Il sera demandé aux gardiennes de bien allumer toutes les lumières extérieures pour les enfants qui arrivent tôt le matin.

3. Les repas chauds:

Les surveillantes du midi sont nouvelles. Il n'est pas demandé le silence complet aux enfants mais il leur est demandé de rester calme pour que le bruit reste supportable. Pour le repas chaud, il y a plusieurs services. Les enfants qui mangent leurs tartines, restent en classe.

4. Saint Nicolas:

Ce sera la même formule que l'année dernière : toute la journée

Il y a un cadeau pour les classes d'accueil jusqu'en troisième primaire.

A partir de la 4^{ème} primaire, c'est une sortie (cirque ou cinéma). Par contre, Saint Nicolas passe en classe.

Les sachets de bonbons sont commandés au marché de Braine-Le-Comte. Les parents de l'AP qui souhaitent y participer sont les bienvenus.

5. Divers :

Le projet de cette année est l'aménagement des cours et la convivialité des midis. Les projets envisagés sont les suivants :

- Mise en place d'une ludothèque pour permettre aux enfants des classes primaires de rester à l'intérieur en hiver pour jouer avec des jeux de société,
- Prévoir une caisse à livre et aménager la bibliothèque de l'étage pour permettre aux enfants de lire à des moments précis
- Remettre à l'ordre du jour les jeux anciens : en créant un partenariat avec une classe de primaire et une classe de maternelle. Pourquoi ne pas prévoir un échange avec la Maison de repos de Braine.

Les titulaires de 5^{ème} et 6^{ème} font de la remédiation en 1^{ère} et 2^{ème} primaire. De même les titulaires de 4^{ème} et les professeurs de cours philosophique pour soulager les enseignantes.

2ème partie :

1. Budget 2017 – 2018 : l'AP donne
 - Caisses de classe : 10 euros par enfant pour les primaires et 15 euros par enfant pour les maternelles
 - Ski : 100 euros par enfant
 - Saint Nicolas : 6 euros par enfant

2. Saint Nicolas :
On lance un appel facebook pour voir qui souhaite y participer. On prévoit 2 groupes : un groupe le matin (5 personnes pour les classes maternelles notamment pour aider les enfants à monter les escaliers) et un groupe l'après-midi (pour les classes primaires de 13h à 15h30).
Le Saint Nicolas et Père fouettard sont réservés.

3. Gobelets : on va commander des verres réutilisables. Pour ce faire, il nous faut un logo. Une demande sera faite pour avoir un logo.

4. T-shirts : les commandes sont ouvertes

5. DJ : Discussion pour voir si on garde le même que les autres années ou si on fait appel à quelqu'un d'autre. Des contacts vont être pris. Il est décidé de faire appel à un autre DJ.